

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE Dimanche 28 Octobre 2018

L'Assemblée Générale du Comité Drôme Ardèche de Tennis s'est déroulée le Dimanche 28 Octobre 2018 à VEYRAS.

08 h 15 : Accueil des participants – Emargement et café d'accueil

Le quorum :

Nombre de clubs présents ou mandatés : **53 / 124**

Nombre de voix des présents ou mandatés : **238 / 430**

Le quorum étant de 86 voix, l'assemblée générale peut se dérouler conformément aux statuts du comité.

Ouverture de l'Assemblée Générale Statutaire par la Présidente du Comité.

Personnalités excusées :

Mme Marie Pierre MOUTON – Présidente Conseil Départemental de la Drôme

Mr Alain LOUCHE – Maire de la Commune de VEYRAS

Mr Jean Marie VAIL – Adjoint aux Sports de la Commune de VEYRAS

Joëlle CORNUT-CHAUVINC remercie la Mairie de VEYRAS et souhaite la bienvenue aux Délégués des Clubs présents.

Suite à son discours de bienvenue, la Présidente appelle les 15 nouveaux Présidents de Club de la saison sportive 2018-2019.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée Générale 2017 du Comité.

A l'unanimité des voix présentes et mandatées, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du Dimanche 3 Décembre 2017 est adopté sans modification (**vote à main levée**)

Patrick CHAZE, Secrétaire Général, commente son rapport

L'activité de notre Comité a encore été riche et soutenue cette année. Présentation de toutes les actions entreprises.

Présentation du bilan et compte d'exploitation 2018 par le Trésorier Claude MOTTET

Le résultat est de -26 969.97€. Il aurait dû être encore plus négatif puisque nous sommes sur un exercice de 11 mois seulement (du 1^{er} Octobre 2017 au 31 Août 2018). C'est la 1^{ère} fois depuis sa création que le Comité présente un bilan négatif.

Ce déficit est dû en partie par le transfert par la ligue de la dotation fédérale qui est passée de 94 433€ lors des années précédentes à 43 140€ cette année.

Cette différence de 50 000€ s'explique par le transfert de charges lié à la refacturation concernant un salarié de ligue mis à disposition du comité normalement gratuitement au regard de son contrat de travail. Il n'existe aucune convention de mise à disposition payante.

Accepté à l'unanimité des présents et mandatés (vote à main levée)

Affectation du résultat 2018

- - 26 969.97 € affecté à l'encours du report à nouveau

Accepté à l'unanimité des présents et mandatés (vote à main levée)

Nadine SAROUL, Commissaire aux Comptes, présente son rapport.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Drôme Ardèche de Tennis relatifs à l'exercice de onze mois clos le 31 Août 2018.

Sous la réserve décrite ci-dessous, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Réserve : la subvention accordée par la CNDS pour l'année civile d'un montant total de 8 000€ n'a pas été réintégrée dans les comptes tels qu'arrêtés. Il s'agit d'une subvention non reçue au 31 Août 2018, mais restant à recevoir à la date d'arrêté.

Présentation du budget prévisionnel 2019 par le Trésorier Claude MOTTET

Ce prévisionnel a été approuvé lors de notre Comité de Direction qui s'est tenu le 5 Octobre dernier avec une réserve. Nous avons maintenu un montant de dotation fédérale sensiblement égal aux années antérieures. Suite au mail reçu de la ligue le 22 Octobre, nous ne pouvons tenir compte des propositions de celle-ci (réduction de la dotation 2018-2019). En effet, comme le stipule l'article 75 des statuts, le budget du comité doit être mis à l'approbation du bureau de la ligue, bureau qui à ce jour ne s'est pas réuni.

Accepté à l'unanimité des présents et mandatés (vote à main levée)

1 abstention

Election du représentant du Comité à la Fédération Française de Tennis et de son suppléant

Deux listes ont été reçues à la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Les délégués au titre du Comité sont élus, pour une durée d'un an, au scrutin secret de liste à un tour.

Liste 1 : Titulaire : Joëlle CORNUT-CHAUVIN ; suppléant : Patrick CHAZE ;

Liste 2 : Titulaire : Raphaël VINSON ; suppléant : Christian BERTON ;

Les 2 titulaires se sont présentés à 9h afin d'effectuer un tirage au sort de l'ordre de passage du temps de parole. Raphaël VINSON s'exprimera en premier.

Chaque candidat ont disposé de 2mn50 chacun pour présenter son programme et ensuite 2mn50 chacun pour répondre aux éventuelles questions.

Jean Claude TAVERNIER, Président de la Commission Régionale des Litiges, annonce le début de l'élection à bulletin secret. Précision : la liste ayant obtenu le plus de voix est élue. Un membre de chaque liste, différent de la tête de liste, assiste également au dépouillement des bulletins. Est également présente, Simone GUINET, membre de la Commission Régionale des Litiges. Sa mission unique est de surveiller le bon déroulement de l'élection.

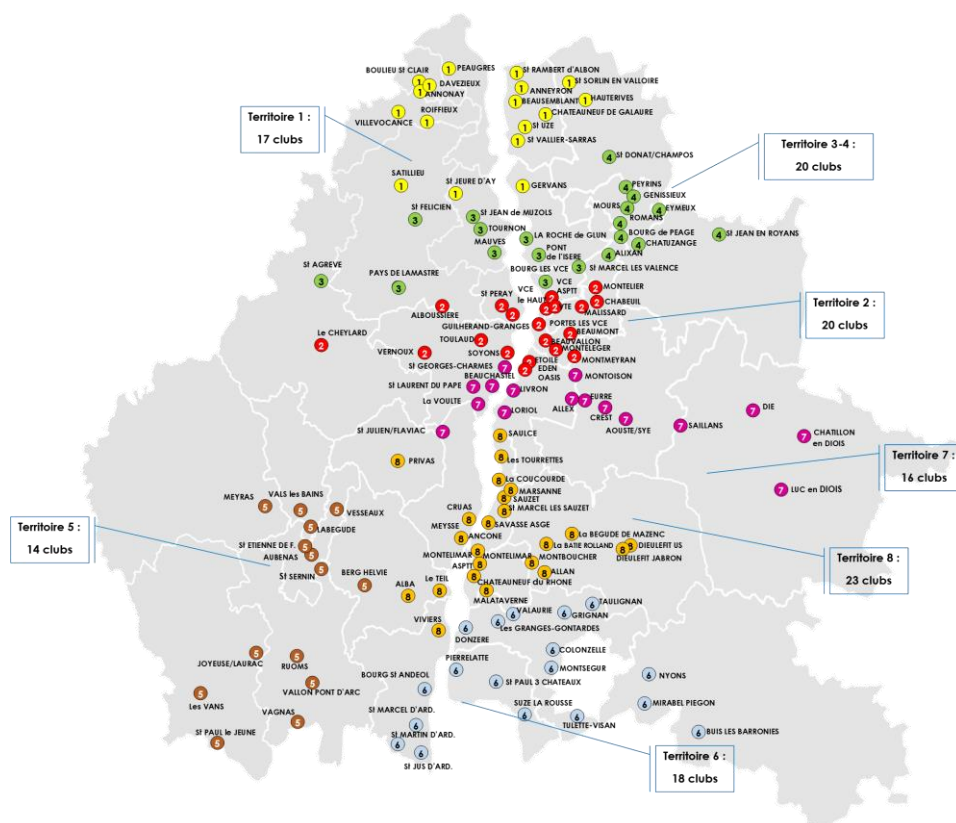
Résultat du vote :

Nombre total de voix : 238
 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5
 Nombre de voix valablement exprimés : 233
 La liste de Joëlle CORNUT-CHAUVINC obtient 198 voix
 La liste de Raphaël VINSON obtient 35 voix

La liste conduite par Joëlle CORNUT-CHAUVINC est élue et représentera le Comité Drôme Ardèche lors de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis.

Intervention des Conseillers Clubs

Présentation découpage des nouveaux territoires



Témoignage de Louis-Robert BERNUZEAU, ex-président du Secteur 6 et référent du nouveau Territoire 6 sous forme de questions/réponses

Comment est organisé la gouvernance du territoire 6 et quelle organisation avez-vous adopté pour le fonctionnement du territoire (nombre de réunion-périodicité...) ?

- Secrétaire / Trésorier et Référent + DE référent
- 5 réunions dans l'année pour les dirigeants : 1 entre chaque vacance scolaire et 2 à 3 réunions d'enseignants Quel rôle joues-tu en tant que référent du territoire ?
- Dirige la réunion : veille au déroulement de l'ordre du jour
 - Voix décisionnaire en cas de désaccord (peu utiliser car décision unanime à chaque fois)
 - Interlocuteur prioritaire du comité

Quel rôle joue Bernard GIVAUDAN en tant que DE référent ?

Le rôle de Bernard GIVAUDAN

- DE référent : représente les enseignants lors des réunions des dirigeants
- Retour du terrain, des autres DE pour de futures propositions
- Force de proposition
- Intervenant lors des animations du territoire

Quel est le lien avec le comité ?

- Un Conseiller Club participe à chaque réunion du territoire
- Source d'information et partenaire pour le bon fonctionnement du territoire (compétition, administratif, règlementation, juridique...)
- Relais des bonnes actions mises en place sur chaque territoire

Quels moyens de communication utilisez-vous ?

- Plaquette + affiche de communication propre au territoire : animations, compétitions jeunes et adultes organisées par les clubs
- Page FACEBOOK territoire 6

Quelles actions les actions proposées par le territoire 6 ?

- Tournois jeunes
- Tournois sénior + 35 ans
- Master sénior Dames et Messieurs
- Raquette FFT
- Fit-Tennis

Autres exemples actions innovantes proposées par d'autres territoires ?

- Formation PSC 1
- Déplacement sur un évènement (Open de Lyon,...)
- Tournoi de double
- Animation de promotion tennis féminin
- Beach tennis

Intervention de Jérôme GRESSE – Responsable Communication

Accompagner les clubs à structurer leur saison sportive : compétition, animation, actions de promotion du club...

Service du Comité pour la réalisation de flyers en remplissant un lien en ligne

Grâce à ces BROCHURES DE RENTRÉE PERSONNALISÉES les Clubs de Drôme Ardèche qui le souhaitent pourront compléter le kit de communication fournis par la Fédération. Comme expliqué auparavant ceci leur permettra début septembre au moment des FORUMS des ASSOCIATIONS de se démarquer des autres associations sportives en valorisant le contenu de leur adhésion et ainsi attirer et gagner plus d'adhérents en début d'année.

Témoignage de Jacques CAUSSÉ – Président, qui nous présente les brochures du Tennis Club PRIVAS

LES TARIFS
Cours Collectifs

BABY MINI TENNIS 1h/semaine 3 à 6 ans : 120 €/an

GALAXIE TENNIS 1h30/semaine 6 à 12 ans : 160 €/an

CLUB JUNIORS 1h30/semaine 13 à 17 ans : 160 €/an

PERFEC-TIONNEMENT 2x 1h30/semaine 13 à 17 ans : 320 €/an

ADULTES 1h30/semaine : 270 €/an

Cotisations
Adulte : 43 €
Jeunes (Moins de 7 ans) : 43 €
Jeunes (Moins de 18 ans et étudiants) : 75 €

LES HORAIRES
Adulte : Lundi et Vendredi : 19h/20h30 / Mardi et Jeudi : 10h/12h30 / Samedi : 10h/12h30
Jeunes 12 ans et plus : Mardi : 18h30/20h / Mercredi : 18h30/20h / Samedi : 10h/12h30
Moins de 10 ans : Lundi et Vendredi : 17h30/19h / Mardi : 17h/19h30 / Samedi : 10h/12h30
Baby et Mini Tennis (3 à 6 ans) : Mercredi : 10h30/12h30 et 15h30/18h30 / Samedi : 9h/10h

TENNIS CLUB DE PRIVAS

Inscriptions au club
Lundi : 10 septembre de 17h à 19 h
Mercredi : 5 septembre - 12 septembre de 15h à 19 h
Vendredi : 7 septembre - 14 septembre de 17h à 19 h
Samedi : 15 septembre de 10 h à 12 h

Inscription au forum des associations - gymnase Tautéac
Samedi 6 septembre 10h00 - 16h00

4 terrains extérieurs / 2 terrains couverts
Un Restaurant club «chez pascalou»

Différentes offres sont disponibles pour tous les âges afin de jouer et s'épanouir au Tennis de Privas. De multiples événements sont proposés pour les petits et les grands toute l'année.

Mail : tennis-club-privas@wanadoo.fr / Téléphone : 04.75.64.55.30

Les HORAIRES des ÉCOLES de TENNIS

LUNDI 19h00 - 20h00 : 7/10 ANS / 20h00 - 21h00 : ADULTES

MARDI 17h00 - 18h00 : 7/10 ANS / 18h00 - 19h00 : 11 ANS et + / 19h00 - 20h00 : ADULTES

MERCREDI 09h00 - 10h00 : Baby et Mini Tennis / 10h00 - 11h00 : 7 ANS et + / 11h00 - 12h00 : 7/10 ANS / 12h00 - 13h00 : Mini Tennis / 13h00 - 14h00 : 11 ANS et + / 14h00 - 15h00 : ADULTES

JEUDI 19h00 - 20h00 : ADULTES / 20h00 - 21h00 : ADULTES

VENDREDI 17h00 - 18h00 : 7 ANS et + / 18h00 - 19h00 : ADULTES

SAMEDI 09h00 - 10h00 : Baby et Mini Tennis / 10h00 - 11h00 : 7 ANS et + / 11h00 - 12h00 : ADULTES

ADHESIONS
Moins de 7 ans et étudiants : 43 €
de 7 à 18 ans et étudiants : 73 €
Adultes : 143 €
Couples : 206 €

Rejoignez-nous sur facebook
www.facebook.com/tennisprivas

Tu as moins de 18 ans,
VIENS T'ÉCLATER
entre COPAINS et COPINES

Tennis - Club Privadois

Interventions des Personnalités présentes

- Mr Gilles MORETTON, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes
- Mme Odette DURAND, Présidente CDOS Drôme
- Mr Karim OUMEDDOUR, Conseiller Départemental Drôme

Remise des récompenses :

SET D'OR

Patrick CHAZE appelle les dirigeants

BOMPARD Sylviane
BROUSSON Guy
CHAMPENOY Annie
DEON Pascale
GELMETTI Françoise
LUNEL Frédérique
MARTION Jean Jacques

TC MONTMEYRAN
TC VALS LES BAINS
TC MONTOISON
TC ST RAMBERT D'ALBON
TC LES VANS
TC ST SERNIN
TC GUILHERAND-GRANGES

Simone BRUGIER récompense 2 clubs méritants

TENNIS FEMININ

Le Club d'AUBENAS a été récompensé pour son investissement. De plus le club a accueilli les Finales du Masters 4^{ème} Série que le Comité a organisé pour la 1^{ère} fois. Un trophée est remis au Président.

SPORT ADAPTÉ

Le Club de PIERRELATTE, avec Marcela D'EMILIO, ont mis en place depuis plusieurs années des cycles en faveur des enfants handicapés. L'an dernier, ces cours ont été également donnés à des adultes, ceux qui leur ont permis de participer au Championnat Régional puis au Championnat de France. Le trophée sera remis à Marcela prochainement.

MÉDAILLES FEDERALES commentées par Joëlle CORNUT-CHAUVINC et remises par Gilles MORETTON

Médaille de Bronze :

CHAZE Patrick
GADILHE Sébastien

Secrétaire Général du Comité
Président TC LES VANS

Médaille d'Argent :

MAZON Elisabeth

Présidente TC ST ETIENNE/FONTBELLON

Médaille Vermeil :

PALLANDRE Charles

Ancien membre du Comité de Direction

Tombola, 2 x 2 places à gagner pour le Tournoi exhibition de BOURG DE PEAGE
Les Clubs de JOYEUSE-LAURAC et MONTELEGER ont été tirés au sort, bravo

Fin de l'Assemblée Générale
La séance est levée à 12h30
Apéritif de clôture.

La Présidente
Joëlle CORNUT-CHAUVINC



Le Secrétaire Général
Patrick CHAZE

